

N° 39 / AVRIL 2017

Le devenir des titulaires d'un Master en formation initiale obtenu en 2014 à l'université de Rennes 1

Situation 30 mois après l'obtention du diplôme
 (1 500 diplômés, 80,6% de réponse à l'enquête)

35,2%
 des diplômés poursuivent des études

89,2%
 des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études sont en emploi

77,3%
 ont un emploi stable

65,6%
 ont un statut de niveau « cadre »



Une majorité de diplômés en Droit, économie et gestion

À la rentrée 2013/2014, l'université de Rennes 1 proposait 28 mentions de Master regroupées en trois domaines de formation. Les diplômés du domaine **Droit, économie, gestion, les plus nombreux, représentent près de six diplômés sur dix (57%)** et ceux du domaine Sciences, technologies, santé, plus de quatre diplômés sur dix (42,5%). Enfin, le domaine Sciences humaines et sociales est représenté par les diplômés du Master philosophie (0,5%).



Répartition hommes/femmes : des disparités par domaine

On compte **52,5% de femmes** parmi les diplômés de Master 2014 et **47,5% d'hommes**. Cependant, cette répartition varie fortement selon les domaines de formation. Si les femmes sont minoritaires en Sciences, technologies, santé (**43,9%**), elles sont, à l'inverse, majoritaires en Droit, économie, gestion (**59,2%**).



Près de la moitié des diplômés issus des lycées de Bretagne

Près de la moitié des titulaires d'un Master (**49,9%**) a obtenu son baccalauréat en Bretagne, dont **25,1%** en Ille-et-Vilaine.



59,8% des diplômés issus de la série scientifique

Plus de **neuf diplômés sur dix** d'un Master sont titulaires d'un baccalauréat de la filière générale (93%). La série **S** est la plus représentée avec près de six diplômés sur dix devant la série **ES** qui regroupe plus d'un quart des diplômés (27,3%).

→ 1. Répartition des effectifs par genre et mention (Ensemble des diplômés en formation initiale) source Apogée

	Femme	Homme	Ensemble
Administration des entreprises	43	31	74
Banque, finance	17	28	45
Droit des affaires	33	29	62
Droit européen	11	4	15
Droit privé	97	34	131
Droit public	45	24	69
Droit social	15	4	19
Économie et gestion des entreprises	39	40	79
Économie et gestion publiques	23	19	42
Finance, compta. et contrôle de gestion	60	64	124
Management et ressources humaines	29	8	37
Marketing	46	22	68
Science politique	44	34	78
Statistiques, économétrie	4	8	12
Total Droit, Économie, Gestion (DEG)	506 (59,2%)*	349 (40,8%)*	855 (57%)*
Biodiversité, écologie, environnement	59	35	94
Biologie, agronomie, santé	78	70	148
Chimie	21	25	46
Électronique et télécommunications	-	24	24
Informatique	6	49	55
Mathématiques et applications	4	13	17
Mécanique et sciences pour l'ingénieur	-	5	5
Métiers de l'éduc. et de la formation	52	53	105
MIAGE	8	36	44
Modélisation	2	7	9
Physique	5	19	24
Santé publique	30	8	38
Sc. de la terre et de l'environnement	15	14	29
Total Sciences, Technologies, Santé (STS)	280 (43,9%)*	358 (56,1%)*	638 (42,5%)*
Philosophie	2	5	7
Total Sciences humaines et sociales (SHS)	2 (2/7)	5 (5/7)	7 (0,5%)*
Ensemble	788 (52,5%)	712 (47,5%)	1 500 (100%)

Lecture :

* Parmi les titulaires d'un master DEG, 59,2% sont des femmes.

** Le domaine DEG rassemble 57% de l'ensemble des titulaires d'un master.

Caractéristiques générales de l'étude

Les étudiants ayant obtenu un master à l'université de Rennes 1 en 2014 ont fait l'objet d'une enquête sur leur devenir au cours des 30 mois suivant l'obtention de leur diplôme. **Cette enquête s'inscrit dans une démarche nationale, initiée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGES-IP) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.**

Bien que l'analyse de «la formation tout au long de la vie» et des mobilités internationales (échanges ERASMUS, partenariats universitaires...) soient très intéressantes, nous nous sommes concentrés, au regard des objectifs de cette étude, exclusivement sur les diplômés d'un master de nationalité française (ou étranger ayant obtenu le baccalauréat en France) et en formation initiale (y compris en alternance).

Les étudiants en formation continue ont fait l'objet d'enquêtes spécifiques pilotées par le Service de Formation Continue (SFC) de l'université de Rennes 1.

La collecte des réponses s'est déroulée du 1^{er} décembre 2016 au 9 février 2017.

Sur les 1 500 diplômés interrogés, 1 209 ont répondu soit un **taux de réponse de 80,6%**.

Les données relatives à chaque mention de master ainsi que le répertoire des emplois occupés sont sur le site du Service orientation, insertion, entreprise (SOIE), site dédié à l'insertion professionnelle et aux relations entreprises de l'université de Rennes 1. <https://soie.univ-rennes1.fr>

→ 2. Population répondante selon le genre et le domaine de formation

	Diplômés	Répondants	Taux de réponse
Femmes	788	643	81,6%
Hommes	712	566	79,5%
DEG	855	675	78,9%
STS	638	530	83,1%
SHS	7	4	(4/7)
Total	1 500	1 209	80,6%

Poursuites d'études

Plus d'un tiers des diplômés poursuivent des études à l'issue du master

Trente mois après l'obtention du master, **35,2% des diplômés déclarent avoir poursuivi des études**. Parmi eux, 80,5% ont poursuivi directement après l'obtention du diplôme et 19,5% ont repris après une ou deux années d'interruption.

Cette poursuite d'études diffère selon le domaine de formation. Les diplômés du domaine Sciences, technologies, santé poursuivent plus souvent que ceux du domaine Droit, économie, gestion (**41,3% contre 29,9%**).

Quel que soit le domaine de formation, les taux de poursuites d'études des femmes et des hommes sont assez proches (respectivement 30,8% contre 28,6% en DEG et 38,3% contre 43,8% en STS). En revanche, les titulaires d'un baccalauréat général sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre des études que les titulaires d'un baccalauréat technologique (**36% contre 23,5%**).

Une poursuite d'études majoritairement orientée vers le doctorat

Parmi les diplômés qui poursuivent directement des études, **près de trois diplômés sur dix préparent un doctorat**, près d'un quart s'inscrit dans un autre master, près d'un quart également intègre une formation préparant aux métiers du droit (avocat, clerc, juriste, huissier, notaire...), 5,8% préparent divers concours de la fonction publique, 2,3% préparent les concours de l'enseignement et 14% s'orientent dans d'autres formations. Cf tableau n°3

Les diplômés d'un master en Sciences, technologies, santé poursuivent massivement en doctorat (**49,1%**) et ceux de Droit, économie, gestion se dirigent principalement vers les formations préparant aux métiers du droit (**48,8%**). Ce phénomène de poursuite d'études post-master est assez attendu puisqu'il s'inscrit dans une logique directe d'insertion professionnelle.

Plus surprenant, on constate que près d'un quart des diplômés (21,8% en DEG et 27,5% en STS) se réinscrivent dans un nouveau master.

→ 3. Les poursuites d'études directes post-master en fonction du domaine de formation

	DEG	STS	SHS	Total
Doctorat	8,2%	49,1%*	-	28,7%**
Master	21,8%	27,5%	(1/1)	24,9%
Formations préparant aux métiers du droit	48,8%	-	-	24,3%
Divers concours de la fonction publique	10,6%	1,2%	-	5,8%
Concours de l'enseignement	-	4,7%	-	2,3%
Autres formations	10,6%	17,5%	-	14%

Lecture : * 49,1% des titulaires d'un master du domaine Sciences, technologies, santé ont poursuivi en doctorat directement après l'obtention du master.

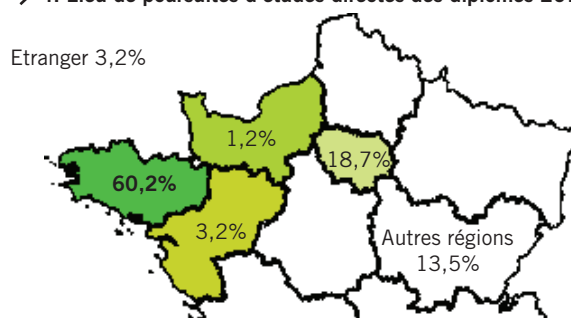
** 28,7% des titulaires d'un master ont poursuivi en doctorat directement après l'obtention du master.

Plus de la moitié des poursuites d'études s'effectue à l'université de Rennes 1

L'année suivant l'obtention du Master, plus de six diplômés sur dix se sont réinscrits dans un établissement breton, dont près de la moitié (**44,2%**) à l'université de Rennes 1.

Par ailleurs, ils sont 18,7% à partir en région parisienne, 4,4% vers les régions limitrophes (Pays de la Loire et Normandie), 13,5% vers d'autres régions et 3,2% à l'étranger.

→ 4. Lieu de poursuites d'études directes des diplômés 2014



Situation 30 mois après le Master

30 mois après : 69,2% des diplômés sont en emploi (hors Doctorat)

Sur l'ensemble des diplômés interrogés au 1^{er} décembre 2016, soit près de deux ans et demi après l'obtention du Master, **69,2%** sont en emploi, 21,5% en études, 7,7% en recherche d'emploi et 1,6% en situation d'inactivité professionnelle.

Etant donné l'orientation massive en doctorat des diplômés du domaine STS, ces derniers sont proportionnellement plus nombreux que ceux de DEG à être toujours en études. (Cf. partie précédente).

→ 5. Situation 30 mois après le master selon le domaine de formation

	En emploi	En études	En recherche d'emploi	En inactivité	Total
DEG	78,3%*	13,9%	6,5%	1,3%	100%
STS	58,3%	30,8%	9,1%	1,8%	100%
SHS	-	(3/4)	(1/4)	-	(4/4)
Total	69,2%	21,5%	7,7%	1,6%	100%

Lecture : *78,3% des titulaires d'un master du domaine Droit, économie, gestion sont en emploi (hors doctorat) 30 mois après l'obtention de ce diplôme.

Insertion professionnelle (sans poursuite d'études)

Un taux d'insertion élevé : 90,7%

Près des deux tiers des diplômés (64,8%) n'ont pas poursuivi d'études après le master. Parmi eux, **89,2% sont en emploi**, 9,2% en recherche d'emploi et 1,7% en inactivité. En ne prenant pas en compte les inactifs, **le taux d'insertion s'élève à 90,7%**. Les diplômés du domaine DEG ont un taux d'insertion significativement plus élevé que les diplômés de STS (respectivement 93,4% et 86,4%). En revanche, on ne note pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes (taux d'insertion de 89,7% pour les hommes et de 91,4% pour les femmes).

Le processus d'insertion de ces diplômés en emploi (et n'ayant pas poursuivi d'études) est assez rapide : le temps moyen de recherche du 1^{er} emploi est de 1,9 mois, **plus de la moitié des diplômés l'ayant trouvé directement à la sortie du master.**

77,2% ont un emploi stable

Près de huit diplômés sur dix occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant) trente mois après l'obtention du master. Si aucune différence significative n'est constatée entre les deux grands domaines de formation, il semble en revanche que les femmes occupent moins souvent un emploi stable que les hommes (72,8% contre 82,5%). Cf. tableau n°6

La quasi-totalité des diplômés en emploi travaillent à temps plein (97,6%).

65,6% sont «cadres»

Près des deux tiers des diplômés sont recrutés sur un statut de «cadre» et 28,7% sur un statut de «professions intermédiaires». Les autres (5,7%) se situent dans la catégorie «employé/ouvrier». Les hommes et les diplômés du domaine STS connaissent un meilleur positionnement professionnel que les femmes et les diplômés du domaine DEG.

→ 6. Insertion professionnelle selon le sexe et le domaine de formation

	Homme	Femme	DEG	STS	Ensemble
Taux d'insertion	89,7%*	91,4%	93,4%	86,4%	90,7%
Taux de chômage	10,3%	8,6%	6,6%	13,6%	9,3%
Taux emploi stable	82,5%	72,8%	78,9%	74,3%	77,2%
Taux temps plein	98,1%	97,1%	98,9%	95,4%	97,6%
Taux emploi cadre	75,2%	57,6%	58,1%	78,1%	65,6%

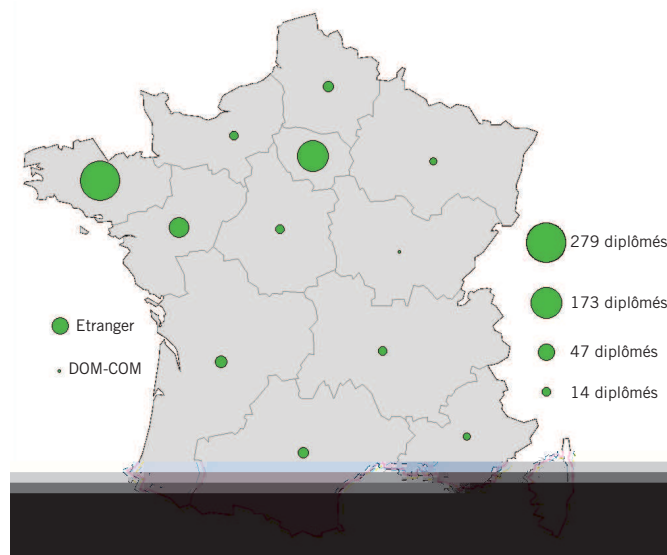
Lecture : *Le taux d'insertion des hommes s'élève à 89,7%.

40,2% des diplômés travaillent en Bretagne

Près de six diplômés sur dix exercent leur emploi en dehors de la région bretonne dont 25% en Ile-de-France. À noter que 6,9% des titulaires d'un master travaillent à l'étranger.

Cette mobilité géographique est à relativiser selon la région d'origine des diplômés : **50,3% des bretons restent travailler dans la région contre seulement 27,4% des diplômés non originaires de Bretagne.**

→ 7. Lieu d'emploi des diplômés 2014



La moitié gagne plus de 1 800 €

Le salaire net mensuel médian des diplômés d'un master est de 1 800 €. L'écart salarial entre les femmes et les hommes est bien réel : il est de 200 € en défaveur des femmes.

Par ailleurs, les diplômés du domaine STS perçoivent un salaire assez proche de ceux du domaine DEG (1 780 € contre 1 800 €).

→ 8. Salaires nets mensuels*

	Homme	Femme	DEG	STS	Ensemble
Moyen	1 937 €	1 775 €	1 870 €	1 814 €	1 849 €
Médian**	1 900 €	1 700 €	1 800 €	1 780 €	1 800 €

* A temps plein, hors primes et 13^{ème} mois, hors diplômés travaillant à l'étranger.

** 50% des salaires sont en dessous de ce montant et 50% sont au-dessus.

Une forte adéquation formation - emploi

Plus de sept diplômés sur dix (**71,8%**) en emploi déclarent exercer une activité professionnelle en adéquation voire tout à fait en adéquation avec la formation reçue en master.

En revanche, **11,7%** estiment que leur emploi ne correspond ni à leur niveau de qualification ni à la spécialité du master.

Aucune différence significative n'est constatée entre les deux grands domaines de formation ni entre les hommes et les femmes.

→ 9. Adéquation emploi - niveau de qualification du master (bac+5) et emploi - spécialité du master

		Niveau Bac+5	
		Oui	Non
Spécialité du master	Oui	71,8%	5,9%
	Non	10,5%	11,7%

Lecture : 71,8% des diplômés en emploi estiment que leur emploi est en adéquation avec le niveau de qualification (bac+5) et la spécialité du master.

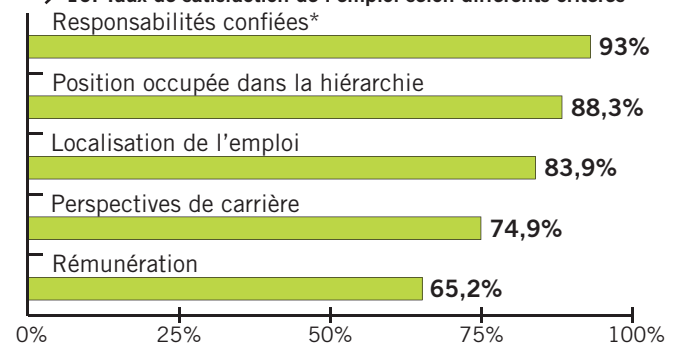
Des conditions de travail satisfaisantes

Les diplômés semblent globalement satisfaits des conditions de travail dans lesquelles ils évoluent. En effet, la plupart d'entre eux sont satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées (**93%**), de la position qu'ils occupent dans la hiérarchie (**88,3%**), de la localisation géographique de leur emploi (**83,9%**) ou de leurs perspectives de carrière (**74,9%**).

En revanche, leurs appréciations sont plus mitigées concernant leurs rémunérations puisque plus d'un tiers des diplômés (**34,8%**) les jugent peu voire pas du tout satisfaisantes.

Notons que les diplômés du domaine STS sont nettement moins satisfaits que ceux du domaine DEG concernant leur perspectives de carrière (**69,2%** contre **78,2%**).

→ 10. Taux de satisfaction de l'emploi selon différents critères



Lecture : *93% des diplômés en emploi sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées.



Rappel des principaux indicateurs d'insertion professionnelle à 30 mois

Titulaire d'un Master (en formation initiale)	Diplômés 2008	Diplômés 2009	Diplômés 2010	Diplômés 2011	Diplômés 2012	Diplômés 2013	Diplômés 2014
Taux d'insertion ⁽¹⁾	91,7%	91,4%	92,4%	91,4%	90,9%	92,5%	90,7%
Taux de chômage ⁽²⁾	8,3%	8,6%	7,6%	8,6%	9,1%	7,5%	9,3%
Taux d'emploi stable ⁽³⁾	82%	81,5%	80%	78%	76,5%	80%	77,2%
Taux d'emploi cadre ⁽⁴⁾	74,5%	71,5%	72,5%	74,5%	73,2%	71,6%	65,6%
Taux d'emploi cadre et prof. inter. ⁽⁵⁾	95,5%	94,5%	94%	95%	92,9%	95,8%	94,3%
Taux d'emploi à temps plein ⁽⁶⁾	98,5%	98,5%	97%	97%	96,4%	97%	97,6%
Part des emplois en Bretagne ⁽⁷⁾	35%	38%	38%	36%	36,2%	40,4%	40,2%
Salaire net mensuel médian ^{(8) (9)}	1 900 €	1 800 €	1 800 €	1 841 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €

(1) (Personnes en emploi / (personnes en emploi + personnes en recherche d'emploi)) * 100.

(2) (Personnes en recherche d'emploi / (personnes en emploi + personnes en recherche d'emploi)) * 100.

(3) (Personnes en emploi stable (CDI + fonctionnaires + professions libérales) / personnes en emploi) * 100.

(4) (Personnes en emploi cadre / personnes en emploi) * 100.

(5) (Personnes en emploi cadre ou profession intermédiaire / personnes en emploi) * 100.

(6) (Personnes en emploi à temps plein / personnes en emploi) * 100.

(7) (Personnes en emploi en Bretagne / personnes en emploi) * 100.

(8) Salaire calculé pour les diplômés travaillant à temps plein et en France.

(9) Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

+ d'infos sur <https://soie.univ-rennes1.fr>